



HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE
EN POLYNESIE FRANÇAISE

LA
DELINQUANCE
EN POLYNESIE
FRANCAISE

Bilan 2013





Priorités 2014

Point presse

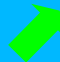

Lundi 3 février 2014 à 09 h 00
Résidence

BILAN DE L'ANNEE 2013

EVOLUTION DE LA DELINQUANCE

-  + 19 % d'infractions révélées par l'action des services (IRAS)
(de 3 036 en 2012 à 3613 en 2013)
-  + 8,9 % d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP)
(de 2 331 en 2012 à 2 536 en 2013)
-  + 6,1 % d'atteintes aux biens (AAB)
(de 6 071 en 2012 à 6 434 en 2013)
-  - 10,8 % d'escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF)
(de 826 en 2012 à 737 en 2013)

EVOLUTION DE L'ACTIVITE DES SERVICES DE POLICE ET DE GENDARMERIE

-  + 5,77 % de personnes mises en cause
(de 7 817 en 2012 contre 8 268 en 2013)
-  - 0,85 % du nombre de mineurs mis en cause
(de 1 174 en 2012 à 1 154 en 2013)

I - Les indicateurs de la délinquance

A) LES INDICATEURS PERMANENTS

❖ **Les atteintes aux biens (AAB) : + 6,1 %** (6 444 faits contre 6 073 en 2012) - soit un taux de criminalité de 24,02 pour 1 000 habitants (contre 23,38 en 2012)

Ces infractions sont en augmentation aussi bien en zone gendarmerie, de 8 % (4 097 faits contre 3 791 en 2012), qu'en zone de police avec 1,8 % (2 299 faits contre 2 258 en 2012). Au cours des dix dernières années, les AAB ont, en Polynésie française, progressé de 17%.

⇒ **Les vols sans violence** (vols simples, vols à l'étalage et vols à la tire notamment, classés parmi les AAB) sont en progression de **5,55 %** (5 819 faits contre 5 513 en 2012)

Ces infractions sont en augmentation de 8% en zone gendarmerie (3 753 faits contre 3 474 en 2012) et en légère augmentation en zone de police avec +0,7% (2 031 faits contre 2 017 en 2012).

⇒ **Les cambriolages et vols avec entrée par ruse** (classés parmi les AAB) n'ont progressé que de **1,2%** (soit 1 104 faits contre 1 091 en 2012) - soit un taux de criminalité de 4,1 pour 1 000 habitants.

Ces infractions sont en augmentation de 9,4 % en zone gendarmerie (893 faits contre 816 en 2012) et en baisse notable en zone de police de - 22,3 % (211 faits contre 274 en 2012).

❖ **Les atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP) : + 8,9 %** (2 539 faits contre 2 331 en 2012) - soit un taux de criminalité de 9,4 pour 1 000 habitants (contre 8,98 en 2012)

Ces infractions sont en augmentation en zone gendarmerie, +9,6 % (1 874 faits contre 1 710 en 2012) et en zone de police, + 7,1 % (664 faits contre 620 en 2012). Au cours des dix dernières années, les AVIP ont, en Polynésie française, progressé de 120%.

⇒ **Les violences physiques non crapuleuses** (coups et blessures volontaires notamment, classées parmi les AVIP) sont en progression de **11,8 %** (1 859 faits contre 1 663 en 2012) - soit un taux de criminalité de 6,9 pour 1 000 habitants.

Ces infractions sont en augmentation de 12,8 % en zone gendarmerie (1 279 faits contre 1 134 en 2012) et de 14,6% en zone de police (392 faits contre 342 en 2012).

⇒ **Les violences intrafamiliales** ont sensiblement diminué en zone gendarmerie au cours de l'année 2013 de **-1,43 %** (899 faits constatés contre 912 en 2012) et augmenté en zone de police de **20,4 %** (277 faits constatés contre 230 en 2012).

❖ **Les escroqueries et infractions économiques et financières (EIEF) : -10 %** (746 faits contre 829 en 2012) - soit un taux de criminalité de 3,09 pour 1 000 habitants (contre 3,18 en 2012)

Ces infractions sont en baisse en zone gendarmerie, -5,65 % (468 faits contre 496 en 2012) et en zone de police, - 19,2 % (261 faits contre 323 en 2012). Au cours des dix dernières années, les EIEF ont diminué de 2,5%.

II – L'action des services

1. STUPEFIANTS

Les infractions à la législation sur les stupéfiants (ILS) sont en hausse de **28,5 %** (de 2 443 faits en 2012 à 3 139). Les opérations de « nomadisation » de la gendarmerie ont permis la destruction de **75 811 pieds** de « pakalolo » contre 65 413 en 2012 (soit pour une valeur estimée à **1,7 milliard FCP** ou **14,2 millions €**).

- ✓ 2 052 personnes ont été mises en cause pour usage ou trafic de stupéfiants contre 1 739 en 2012 ;
- ✓ Le très net renforcement de l'action des forces de l'ordre, notamment de la gendarmerie nationale (80% des IRAS concernent des ILS) a conduit à l'augmentation de ce type d'infractions, lesquelles ne sont révélées qu'à travers l'action ciblée des forces de l'ordre.

2. ACTIVITE DU GROUPE D'INTERVENTION REGIONAL (GIR)

Le Groupe d'intervention régional (GIR), structure interministérielle (police nationale, gendarmerie, douanes) active en Polynésie française depuis avril 2010, a pour mission la détection, la captation des avoirs criminels et la lutte contre l'économie souterraine.

Il a été saisi 37 fois en 2013 par saisine judiciaire (15 enquêtes de flagrance, 18 enquêtes préliminaires et 4 commissions rogatoires) et clôturé 33 dossiers au cours de l'année 2013. Plus de 60 % des infractions traitées par le GIR concernent la lutte contre les stupéfiants.

=> 94,8 millions de CFP contre 70,4 millions CFP (590.646 €) d'avoirs criminels saisis, dont :

- comptes bancaires saisis : 31.806.444 FCFP
- numéraire : 6.859.308 FCFP
- immobilier (saisie pénale) : 18.551.551 FCFP
- mobiliers : 10.570.883 FCFP
- 23 véhicules (valeur 27.042.005 FCFP)
- + 50 kg de 'pakalolo' (83.408.500 FCFP)
- 4 g d'Ice (48.000 FCFP à la revente)

4. INFRACTIONS A LA POLICE DES ETRANGERS

75 infractions aux conditions générales d'entrée et de séjour des étrangers, d'aide à l'entrée, à la circulation et au séjour des étrangers ont été constatées en 2013 (contre 82 en 2012).

- ✓ 23 personnes ont fait l'objet d'une non admission sur le territoire contre 8 en 2012 ;
- ✓ 13 personnes ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière contre 2 en 2013 ;
- ✓ 18 infractions pour aide à l'entrée et au séjour irrégulier d'étrangers contre 19 en 2012.
- ✓ 10 emplois d'étrangers sans titre de travail contre 4 en 2012 ;

III - Insécurité routière

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Evolution
Accidents	254	315	414	349	303	249	271	282	+ 4 %
Tués	39	46	34	31	34	19	36	27	- 25 %
Blessés	359	429	521	439	358	291	317	327	+ 3,15 %

Au cours de l'année 2013, 282 accidents ont été recensés, causant 327 blessés et entraînant la mort de 27 personnes contre 36 en 2012. **44 % des accidents mortels impliquent des deux roues.** Le **taux de mortalité routière** est de **10 pour 100.000 habitants en Polynésie française.**

- La **consommation d'alcool, la vitesse** et les **défauts de maîtrise** ont été les principales causes d'accidents sur les routes polynésiennes.
- Les **jeunes**, âgés d'au moins 25 ans, représentent 44% des morts sur les routes en 2013. Sur les 27 tués, 22 sont des hommes dont 7 âgés de moins de 25 ans.
- Sur les 27 personnes décédées, 12 étaient des usagers de deux roues. Sur les 282 accidents recensés, 206 mettent en cause au moins un deux roues (soit 73%). Les journées du **vendredi, samedi et lundi** continuent de représenter plus de la moitié des accidents. Quant à la localisation géographique, la zone Papeete/Pirae, Faa'a et Papara concentre plus de 70% des accidents recensés.
- En ce qui concerne les blessés, sur les 327 comptabilisés 60% sont des hommes (75 âgés de moins de 25 ans contre 123 âgés de plus de 25 ans).
- Le **congé de fin de semaine** (vendredi soir au dimanche fin de journée) concentre 50% de l'ensemble des accidents répertoriés. Quant à la **tranche horaire 15h/20h**, avec plus de 35% des accidents survenus sur les routes du territoire, elle demeure la plus accidentogène.
- En termes de **répartition géographique**, les brigades de gendarmerie d'Arue/Mahina et de Papara rencontrent les évolutions les plus négatives sur les trois indicateurs, « accidents, tués et blessés ».
- En 2013, 1 104 rétentions administratives du permis de conduire (- 10,39 %) ont été enregistrées.

CONTROLES ROUTIERS

Si le nombre d'opérations de contrôles a légèrement baissé, passant de 7 007 en 2012 à 6 869 en 2013, le nombre d'infractions relevées a quant à lui progressé de près de 5% (38 116 infractions contre 37 992 en 2012). Parmi les infractions ayant connu une hausse notable en 2013, il convient de souligner le défaut de permis de conduire (+ 27%), le défaut d'assurance (+ 21%), la ceinture de sécurité non attachée (+ 12,5%), le franchissement de ligne continue (+ 52%), la conduite en utilisant son téléphone (+ 34%) et la conduite sous l'empire d'un état alcoolique (+ 8%). Sur ce dernier point, les forces de l'ordre ont procédé 85 901 dépistages d'alcoolémie dont 3 390 se sont avérés positifs.

V - Priorités 2014

Quatre objectifs fixés pour l'année 2014 :

- le maintien de la pression contre la production et le **trafic de stupéfiants** (détection et destruction de plants, opérations de « nomadisation » associant les policiers municipaux, ciblage des établissements scolaires). En 2013, les forces de l'ordre ont arraché 10 000 pieds de paka de plus qu'en 2012 (75 811 en 2013 contre 65 413 en 2012)
- un effort accru sur la lutte contre l'**insécurité routière** aussi bien s'agissant des aspects préventifs (organisation de campagnes de prévention routière, mise en œuvre de mesures alternatives aux poursuites, suivi des travaux du dernier Comité de sécurité routière organisé le 20 décembre 2012) que répressifs. Un intérêt et un suivi particulier seront portés sur les premiers contrôles d'usage de produits stupéfiants au volant.
- une attention particulière sur les **violences intrafamiliales** qui, malgré une baisse modeste en zone gendarmerie notamment, continuent de représenter près de la moitié des violences commises sur le territoire de la Polynésie française (accompagnement financier de projets soutenus notamment par le Fonds interministériel pour la prévention de la délinquance).
- Un effort spécifique sera porté par les forces de l'ordre en 2014 sur la lutte contre les **cambriolages**. A la demande du Ministre de l'intérieur, un plan local a été mis en place par les forces de gendarmerie et de police axé sur le renforcement de la police technique et scientifique, la vidéoprotection, les opérations « Tranquillités vacances », l'actualisation des conventions avec les polices municipales et le travail de proximité avec les établissements scolaires qui ont connu en 2013 plus d'une trentaine de cambriolages).